

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université Abderrahmane Mira de Bejaia  
Faculté des sciences humaines et sociales  
Département de sociologie

Cours destiné aux étudiants de sociologie, niveau L2

**COURS : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE EN SOCIOLOGIE 1**  
Enseignant de la matière  
Dr SMAIL Idir

**Séance 15 : la construction de la perspective théorique et la synthèse du module**

**Prérequis**

Pour suivre ce cours, les étudiants doivent avoir des connaissances en lecture critique des textes théoriques et avoir la capacité de repérer la posture épistémologique d'un auteur d'un côté, et de l'autre avoir la capacité de comparer les différentes approches théoriques en sociologie.

**Objectifs du cours**

À l'issue du cours l'étudiant sera capable de :

1. Comprendre ce qu'est une perspective ou un cadre théorique et son rôle dans la recherche ;
2. Maîtriser les étapes du choix et de la construction raisonnée d'un cadre théorique pour une recherche donnée ;
3. Distinguer l'utilisation instrumentale, critique et dialogique de la théorie ;
4. Saisir l'articulation finale entre tous les éléments de la construction du problème de recherche ;
5. Synthétiser l'ensemble du module et préparer la transition vers la méthodologie de la recherche 2 (procédures d'enquête).

## Séance 15 : la construction de la perspective théorique et la synthèse du module

---

### 1. Introduction : la théorie comme « boîte à outils » et « lunettes »

Nous achérons le cycle consacré à la « construction du modèle d'analyse ». Le dernier élément, et non des moindres, est le cadre ou la perspective théorique. Une théorie en sociologie n'est pas une spéculation gratuite ; c'est un système organisé de concepts et de propositions qui permet de décrire, d'analyser et d'expliquer des régularités du monde social. Pour le chercheur, elle est à la fois une boîte à outils (elle fournit des concepts opératoires) et des lunettes (elle oriente le regard et définit ce qui est problématique).

Robert K. MERTON (1965), en défendant les « théories de moyenne portée », souligne qu'une bonne théorie doit à la fois s'élever au-delà de la simple description et rester suffisamment connectée aux faits observables pour orienter l'enquête empirique et être mise à l'épreuve par elle.

### 2. Définition et fonctions du cadre théorique

Le cadre théorique est la perspective explicative générale que le chercheur adopte pour aborder son objet. Il est sélectionné et construit à partir du patrimoine théorique exploré. Ses fonctions essentielles sont :

■ Fonction de cadrage et de délimitation : il circonscrit l'angle d'attaque, en excluant d'autres angles possibles. Étudier l'école avec les concepts de « reproduction » (BOURDIEU) ou de « marché » (BOUDON) ne fait pas voir les mêmes choses.

■ Fonction de fourniture conceptuelle : il offre un vocabulaire précis et des catégories d'analyse (exemple : les différents types de capital chez BOURDIEU ; les types d'action sociale chez WEBER).

■ Fonction d'explication et d'interprétation : il propose des schèmes causaux ou compréhensifs pour rendre compte des relations observées (exemple : le schème de la prophétie autoréalisatrice de MERTON).

■ Fonction d'intégration des résultats : il permet de relier les découvertes de la recherche à un corps de connaissances plus large, leur donnant une portée générale.

■ Fonction de légitimation : s'inscrire dans un cadre théorique reconnu donne une assise scientifique au travail.

### 3. Le choix et la construction du cadre théorique : un acte raisonné

Ce choix n'est ni arbitraire ni purement idéologique. Il doit être justifié en fonction de l'objet et de la problématique.

■ Étape 1 : l'exploration et la cartographie (*cf.* Séances 6-7). Identifier les principaux paradigmes et théories qui ont traité de questions proches.

 Étape 2 : l'évaluation de la pertinence. Se demander : quelle théorie fournit les concepts les plus éclairants pour mon objet ? Laquelle permet de formuler la problématique la plus forte ? Laquelle semble rendre le mieux compte des contradictions repérées dans la littérature ?

 Étape 3 : le choix (souvent nuancé). Plusieurs configurations sont possibles :

- Adoption d'un cadre unifié : utiliser de manière cohérente une théorie particulière (exemple : l'interactionnisme symbolique pour étudier un métier).
- Combinaison/Articulation : emprunter des concepts à plusieurs théories compatibles ou complémentaires pour couvrir différents aspects de l'objet (exemple : utiliser le concept de « champ » de BOURDIEU et celui de « monde de l'art » de BECKER).
- Confrontation dialogique : construire sa problématique autour d'un débat entre deux théories opposées (exemple : expliquer les inégalités scolaires : par la reproduction culturelle (BOURDIEU) ou par les effets de composition et les rationalités individuelles (BOUDON)).

 Étape 4 : la présentation et l'explicitation. Dans le mémoire ou dans un projet de recherche, il faut présenter clairement le cadre théorique retenu, en expliquant les raisons de ce choix et en définissant les concepts centraux qui seront utilisés.

QUIVY et VAN CAMPENHOUDT (1988) décrivent une démarche dans laquelle le cadre théorique se dégage peu à peu du travail d'exploration et trouve sa forme stabilisée dans le « modèle d'analyse », c'est-à-dire la mise en schéma de la théorie appliquée au cas étudié.

#### **4. Les postures du chercheur face à la théorie**

Le rapport à la théorie peut prendre différentes formes :

 Posture instrumentale : la théorie est utilisée comme une ressource, une « boîte à outils » dont on emprunte les concepts sans nécessairement adhérer à l'ensemble du système. C'est courant et légitime, à condition de ne pas dénaturer les concepts.

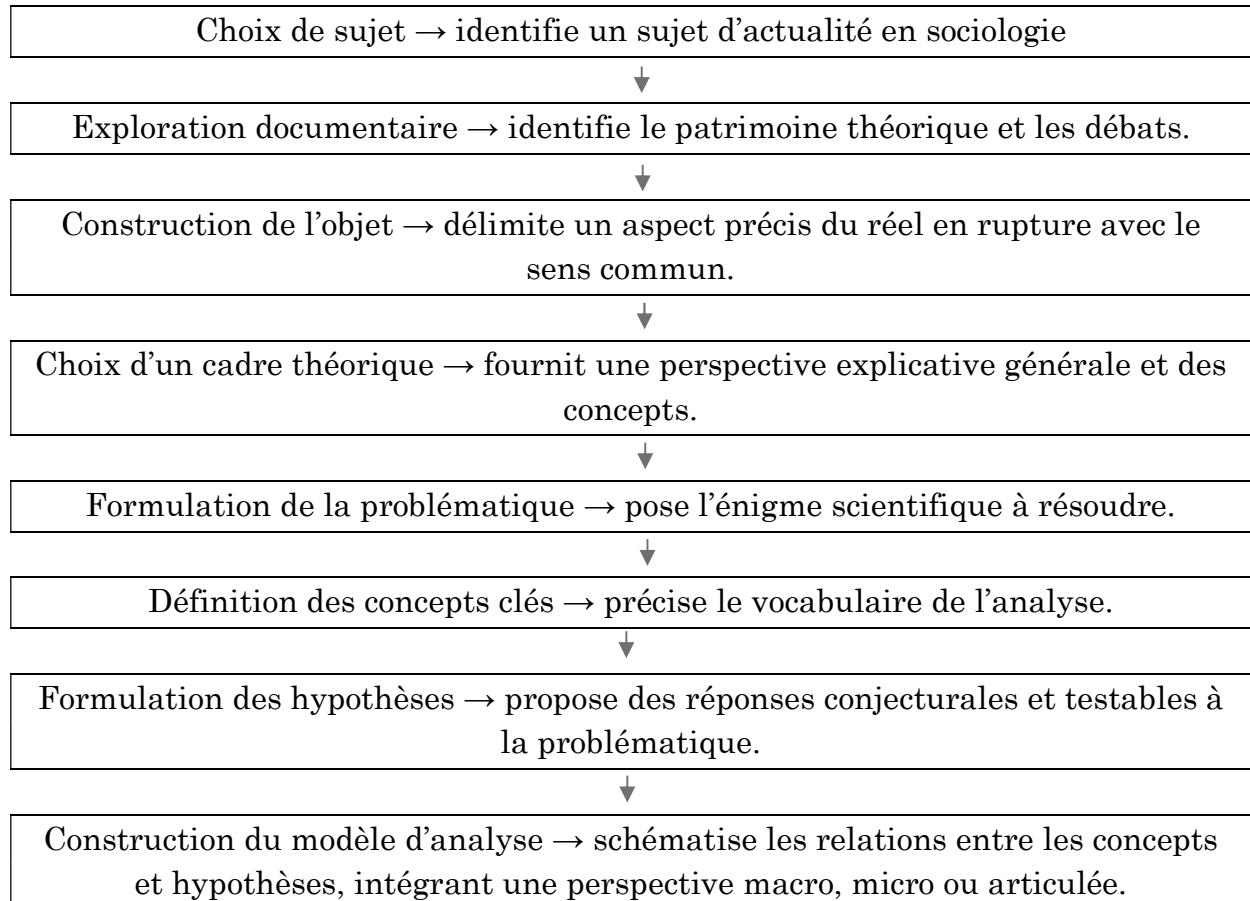
 Posture de fidélité ou d'école : le chercheur travaille explicitement dans le prolongement et le développement d'une tradition théorique donnée (exemple : être « bourdieusien » ou « boudonnien »).

 Posture critique : la recherche a pour objet de tester, de nuancer ou de mettre à l'épreuve une théorie existante sur un nouveau terrain.

 Posture de synthèse ou de dépassement : le chercheur vise à articuler ou à intégrer des théories différentes pour produire un nouveau cadre explicatif.

#### **5. L'articulation finale : problématique, cadre théorique, concepts, hypothèses, modèle**

En fin de cette matière, nous pouvons maintenant visualiser l'enchaînement logique complet de la construction du problème de recherche à partir du choix de sujet :



Cet enchaînement n'est pas toujours linéaire ; il est itératif : la lecture affine la problématique, qui peut conduire à revoir le cadre théorique, etc.

## 6. Les limites et la place de la théorie

La théorie est indispensable, mais elle n'est pas tout-puissante. Il faut éviter :

✚ Le théorisme : faire de la théorie une fin en soi, au détriment de l'ancrage empirique et de la question de recherche. C'est le risque d'un discours auto-référentiel.

✚ L'application mécanique : vouloir à tout prix « coller » la réalité à une grille théorique préétablie, quitte à forcer l'interprétation des données.

✚ L'éclectisme incohérent : empiler des concepts empruntés à des théories incompatibles entre elles sans se soucier des contradictions épistémologiques.

La science sociale avance par le dialogue constant entre la théorie et l'empirie, chacune nourrissant et corrigéant l'autre.

## **7. Conclusion**

Cette matière a parcouru le chemin intellectuel qui va de l'intuition de départ à la construction d'un dispositif d'analyse rigoureux. L'étudiant doit maintenant être capable de :

1. Conduire une exploration bibliographique systématique ;
2. Construire un objet de recherche sociologique précis ;
3. Formuler une problématique scientifique pertinente ;
4. Mobiliser des concepts avec rigueur ;
5. Élaborer des hypothèses de recherche testables ;
6. Choisir et construire un cadre théorique justifié ;
7. Proposer un modèle d'analyse schématisant sa démarche.

Ces compétences constituent le socle indispensable pour aborder le second volet de la méthodologie : les procédures méthodologiques des études sociales (Semestre 4), qui traitera des méthodes de collecte et d'analyse des données (enquête, observation, entretien, analyse de contenu, etc.). La construction solide du problème est la condition de l'utilisation pertinente des techniques d'enquête.